

notamment des renseignements techniques au sujet des sols ou des conditions sociales, il peut arriver que je sois très heureux de recourir à ses services. Mais ces bureaux régionaux ne devraient pas dégénérer, à mon sens, des espèces de vigies d'où le gouvernement pourrait épier ceux-là mêmes que les Canadiens ont déjà élus pour les représenter, si peu instruits et si peu renseignés soient-ils. Le travail devrait se faire en équipe. Le ministre des Postes actuel, universitaire doublé d'un parlementaire, verra l'avantage de faire de tout cela un tout cohérent. Nous devons nous serrer les coudes et travailler la main dans la main.

Si le ministre des Postes se trouve aux prises avec des grèves, c'est, je présume, parce qu'il ne détient pas ce portefeuille depuis très longtemps. Quand on augmente l'échelle des salaires dans un secteur des Postes, cela ne signifie pas nécessairement que tout va pour le mieux ailleurs. On peut se laisser bercer d'un faux sentiment de sécurité. Le ministre sait sans doute maintenant qu'il ne faut pas répondre à la violence par la violence, et la grève est une forme de violence, à moins d'être prêt à aller jusqu'au bout. J'en ai fait l'expérience au cours de ma carrière dans la police. Je n'ai jamais cherché à arrêter un homme que dans les limites de la loi et le mandat d'arrêt dans ma poche.

Ces gens connaissent leur affaire. Ils ont pris le temps d'étudier les lois ouvrières. Ils savent de quoi est capable l'opinion publique, jusqu'où ils sont allés auparavant et comme il répugne aux gouvernements de risquer leur avenir. Nous sommes tous remplaçables, le ministre autant que moi, simple député. Ce peut être une triste expérience de se rendre compte à quel point on est seul dans des situations comme celle-là. Il ne faut pas faire de l'épate. Nous sommes nombreux à comprendre la tâche qui incombe au ministre. L'impatience de celui qui fait de son mieux pour fournir des services est excusable, mais le public impitoyable ne comprend pas. Il sait seulement que le courrier est en retard et parfois même il se met en colère rien qu'à la pensée d'un retard possible. Il ne sait pas le temps que le ministre et d'autres ont pris pour décider de ces questions.

Nous sommes inquiets aussi, car ce malaise semble être semblable à ceux qui se sont manifestés partout. Je crois que la presse et les autres média d'information devraient être plus tolérants. Il ne faudrait jamais exagérer la gravité d'une situation de ce genre. Chacun devrait être prêt à payer de sa personne s'il le peut, et tâcher de penser ce qu'il ferait dans le même cas. Je me rends parfaitement compte que le ministre se trouve dans une

situation peu enviable. A tout prendre, le Canada peut être fier de son service postal. J'espère seulement que nous trouverons une solution satisfaisante. J'espère que lorsque le ministre songera aux problèmes qui surgiront, il fera appel à la bonne volonté des députés. S'il y a lieu d'innover, faisons-le, même si la situation ne semble pas trop bonne au ministère des Postes. Il s'agit peut-être d'un de ces moments les plus sombres qui précèdent l'aube.

M. Rynard: Monsieur le président, je voudrais faire quelques observations, notamment au sujet de la société de la Couronne dans laquelle serait incorporé le ministère des Postes. Avant de s'embarquer dans une affaire hasardeuse, comme la société de la Couronne que le ministre des Postes songe à établir, il conviendrait, je crois, de savoir d'abord combien cela coûterait. Déjà quand nous examinons ce qu'il en coûte à la population canadienne pour un rapport préliminaire, nous constatons que la somme dépasse déjà \$250,000. Je vois que le ministre n'est pas à sa place. Je ne puis donc lui poser de question. Peut-être les difficultés qu'il éprouve avec les postiers sont-elles liées à un problème de dialogue. Je pense que les gens ont le droit de savoir quel contrôle ils pourront exercer sur cette société de la Couronne. Si elle devient un organisme monstrueux, qu'advient-il?

● (4.20 p.m.)

J'ai entendu des ministres répondre souvent à la Chambre que les sociétés de la Couronne sont des organismes indépendants avec lesquels nous n'avons rien à faire et auxquels nous ne devons pas toucher. C'est sans doute ce qu'on nous dira même si celle-là coûte de plus en plus cher. Nous exercerons le même contrôle que sur Radio-Canada, dont les frais ont grimpé d'année en année. En fait, les représentants de la population n'exerceront aucun contrôle. Comme quelqu'un l'a dit l'autre jour, c'est peut-être une façon rusée de se débarrasser du mot «royal». J'imagine que ce mot sera retiré de l'usage en ce qui concerne les Postes. C'est donc une autre manœuvre de réorganisation semblable à celle qui, pour le moment, nous prive d'un Imprimeur de la Reine. Au lieu de procéder à ce que certaines personnes pourraient interpréter comme étant des manœuvres sinistres, le ministre des Postes devrait s'occuper des publications et des journaux agricoles qui sont en train de se ruiner à cause des tarifs postaux élevés. Pendant ce temps, les subventions que les États-Unis accordent à leurs publications sont de l'ordre de 1.5 million.